ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514
4, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU
MAXIMUM HIER 10
MINIMUM (NUIT) ..... 10 sous 0
A 8 H. CE MATIN ..... 4 sous 0

22e Année No 13 — OTTAWA VENDREDI 17 JANVIER 1936 — Le numéro: 2 sous

Ellsworth et Hollick-Kenyon sont retrouvés vivants

DÉPART LE 23 NOVEMBRE DE L'ÎLE DUNDEE

Les parents des explorateurs désespéraient de les revoir vivants.

LE MESSAGE

Ils sont retrouvés par le Discovery II dans la région antarctique.

BIEN PORTANTS

(Presse Associée)

LONDRES, 17. — Les membres de l'expédition de secours anglaise annoncent la nouvelle du sauvetage de Lincoln Ellsworth et de Herbert Hollick - Kenyon, explorateurs trouvés vivants et bien portants en Petite Amérique, région antarctique.

Un vaisseau anglais a retrouvé Ellsworth, un Américain, et Hollick-Kenyon, un Canadien, après qu'ils eurent épuisé leur combustible, dans une envolée projetée aux régions polaires du sud.

Le long silence des explorateurs était dû au fait que leur appareil de radio était endommagé. Un groupe d'hommes du Discovery II trouva finalement les deux hommes dans un camp, en face d'un mur de glace.

Les explorateurs partirent le 23 novembre de l'île Dundee, au sud du cap Horn. On désespérait de les retrouver jamais, mais un message du Discovery II reçu ce matin annonçait que les deux hommes étaient vivants et bien portants.

Le Colonial Office annonça ensuite que les explorateurs avaient été retrouvés vivants. Depuis plusieurs semaines, leurs parents avaient abandonné l'espoir de les retrouver.

L'amiral Sir William Goodenough, ancien président de la société de géographie, est très satisfait et dit que cela prouve à quels résultats on peut en venir quand on y songe sérieusement. Tout le monde se réjouira, dit-il.

Le ministre de la défense de la Nouvelle-Galles du sud annonce avoir reçu du Discovery II un autre message disant que des efforts seraient faits pour prendre les hommes à bord, en Petite Amérique. Le premier ministre Lyons, d'Australie, a envoyé un message de félicitations au capitaine du vaisseau.

Le vaisseau Discovery transportait deux avions. Le vaisseau est une goélette de 1,000 tonneaux environ.

L'ETAT DE Mgr FORBES S'AMELIORE

L'état de Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, actuellement en repos à l'hôpital général, rue Water, s'améliore sensiblement. C'est ce que nous avons appris aujourd'hui. On ignore toutefois encore la date à laquelle Son Excellence pourra retourner à l'archevêché.

Les nouvelles religieuses

La J. C. espagnole.

MADRID, 17. — Le VIe Congrès national de la J. C. espagnole vient de tenir sa session à Valence.

La Jeunesse catholique comporte 42 Unions diocésaines, qui se divisent elles-mêmes en 1,100 centres. Elles comprend environ 45,000 membres actifs.

L'activité de l'Association, en 1935, s'est démontrée notamment par l'organisation de 18 assemblées diocésaines et de 205 retraites, dont 75 retraites fermées, qui dans leur ensemble réunirent plus de 12,000 participants. Elle possède 500 bibliothèques et collabore à 155 oeuvres catéchistiques auxquelles participent 450 de ses membres.

A côté de l'Association proprement dite fonctionne une section d'aspirants. Dans 700 centres, quelque 20,000 de ceux-ci se préparent à repoindre leurs aînés dans les rangs de la J. C. E.

L'ÉPISCOPAT MEXICAIN S'ÉLÈVE CONTRE LES LOIS SOCIALISTES

UNE MESURE CONTRE LA COURSE AUX ARMEMENTS

On demande que les syndicats étrangers soient exclus du Canada

UNE ENTENTE ENTRE QUATRE PUISSANCES

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Italie échangeront des renseignements sur la construction navale.

ECHAPPATOIRE

Les quatre délégations croient avoir eu raison du Japon.

POUR 20 ANS

(Presse Associée)

LONDRES, 17.—Les délégations de quatre grandes puissances maritimes ont entrepris la tâche d'élaborer un accord en vue de l'échange de renseignements au sujet de construction de vaisseaux, dans le but de prévenir une course aux armements, malgré le retrait de la délégation japonaise de la conférence navale.

On croit dans les milieux autorisés que les délégués anglais et américains s'occuperont immédiatement de déterminer leurs positions stratégiques dans le Pacifique, afin de voir aux mesures à prendre, indépendamment de la question de fortifications possibles de leurs possessions en ces régions.

Une des caractéristiques de l'accord sur l'échange de renseignements consiste en une clause échappatoire, permettant de prendre des mesures individuelles contre une action soudaine d'une autre puissance, telle que le Ja-

(Suite à la 5e page)

LES DÉPENSES DE LA ROUTE TRANSCANADA

Elles se sont élevées à près de deux millions pour les cinq mois terminés le 31 mars 1935.

LES DETAILS

(Presse canadienne)

TORONTO, 17 janvier.— Le gouvernement d'Ontario a dépensé $1,886,804 pour la route transcanadienne durant les cinq mois terminés le 31 mars 1935. C'est ce qu'on a appris par les comptes publics donnés, hier soir. On a révélé aussi que, de 1930 à 1935, la dépense totale pour ce chemin fut de $12,623,767.

La section qui a coûté le plus, pour la période en question, est celle partant de la rivière English et traversant Dyment, Dryden et Kenora jusqu'à la frontière du Manitoba. Le gouvernement a dépensé autant que $906,777 pour ce seul tronçon.

La section de la vallée de l'Outaouais de Mattawa à North-Bay, a coûté $204,973, tandis que la dépense pour le tronçon de la Baie du Tonnerre, de Schreiber à Nipigon, en passant par Port Arthur et Fort William, fut de $702,342.

Les dépenses générales en rapport avec la route transcanadienne se sont élevées à $72,342.

Une économie.

REGINA, 17. — Le drapeau Union Jack ne flotte qu'en des occasions spéciales sur le palais législatif de la Saskatchewan, par mesure d'économie. Lorsque le temps est très beau, un drapeau ne dure que trois semaines et coûte dix dollars.

UNE CATASTROPHE DE L'AVION

Un grand paquebot aérien transcontinental sabat, dans une savanne près de Goodwin, Arkansas. On voit ici les débris de la machine. Dix-sept personnes ont péri dans la catastrophe.

RETROUVE

LINCOLN ELLSWORTH, retrouvé sain et sauf avec son compagnon, dans la region antarctique.

LE RÉSULTAT QU'AURAIT UNE MARCHE DE SOLDATS ALLEMANDS EN RHÉNANIE

(Presse Associée)

PARIS, 17.—Le premier ministre Laval, dit-on, a fait savoir à la Grande-Bretagne qu'une marche de soldats allemands dans la Rhénanie démilitarisée amènerait l'augmentation immédiate des troupes françaises à la frontière.

Cette déclaration a été faite à la suite de dépêches de Berlin disant que François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, a représenté au gouvernement allemand qu'il doit tenir ses garnisons en dehors de la Rhénanie ou bien subir des mesures appropriées que prendra la France.

Le cardinal Maglione, nonce papal, a rendu visite aujourd'hui à M. Laval, dit-on, pour lui demander quelle attitude prendra la France au sujet de la demande de l'empereur d'Ethiopie, savoir que la Société des Nations envoie une commission d'investigation en Ethiopie. Laval aurait répondu qu'il étudiait la question.

On dit aussi que le Vatican désire faire de nouveaux efforts pour régler le conflit européen par voie de conciliation.

NOMME VICAIRE CAPITULAIRE

(Presse Canadienne)

HALIFAX, 17.—Mgr Thomas-P. Curran, chancelier du diocèse d'Halifax, a été nommé vicaire capitulaire et administrateur du diocèse, en attendant qu'on choisisse un successeur à feu Mgr O'Donnell, archevêque décédé.

La retraite de l'amiral Beatty

IL FUT COMMANDANT DE LA FLOTTE ANGLAISE PENDANT LA GUERRE.

(Presse Canadienne)

LONDRES, 17. —L'amiral Beatty, un des hommes les plus célèbres de la marine anglaise, prend sa retraite. Il fut cadet à l'âge de 13 ans et il s'éleva au rang de commandant en chef de la grande flotte anglaise pendant la guerre. Il était alors âgé de 45 ans. Ce fut pendant la guerre mondiale qu'il s'acquit une grande renommée. A la fin de 1916, il succéda à Lord Jellicoe comme commandant en chef de la grande flotte. Il fut nommé amiral et élevé à la pairie.

FUNÉRAILLES DE SON EXC. MGR O'DONNELL

Le service est chanté par Son Excellence Mgr Cassulo, Délégué Apostolique.

ORAISON FUNEBRE

(Presse Canadienne)

HALIFAX, 17.—Les restes mortels de Son Ex. Mgr Thomas O'Donnell, archevêque d'Halifax, reposent à côté de six de ses prédécesseurs inhumés, dans l'ancien cimetière de Sainte-Croix, depuis cent quinze ans.

•

Des milliers de fidèles accompagnèrent le corps au cimetière, malgré le froid et le vent. Le service fut chanté par Son Excellence Mgr André Cassulo, Délégué Apostolique, à la cathédrale St-Mary. Le clergé,

(Suite à la 5e page)

LES EFFETS DU SURSIS ACCORDÉ À HAUPTMANN

Les avocats de la défense chercheront de nouvelles preuves, et Jafsie sera peut-être interrogé.

POSSIBILITES

(Presse Associée)

TRENTON, N.-J., 17.—Le sursis de trente jours accordé à B.-R. Hauptmann permet aux avocats de la défense de chercher de nouvelles preuves et fait entrevoir la possibilité que le gouverneur Harold Hoffman interrogera John-F. Condon (Jafsie) au sujet de ses négociations dans l'affaire de la rançon payée par le colonel Lindbergh.

Le gouverneur a retardé l'exécution du condamné 29 heures avant l'heure fixée pour cette exécution, et il a exprimé le désir d'interroger Jafsie, au sujet de soi-disant divergences entre son témoignage en cour et une série d'articles sur le crime.

Condon et sa fille, Mme Myra Hacker, sont attendus aujourd'hui à Cristobal, Zone du Canal.

Le sursis de trente jours et les quatre à huit semaines additionnelles exigées par la loi permettront à Jafsie de revenir ici avant qu'une nouvelle date d'exécution soit fixée. Le gouverneur n'a pas fait connaître les détails de ses projets. Je ne sais ce que je ferai, dit-il, au cours

(Suite à la 5e page)

EDMONTON, 17. — Le service de train du Pacifique Canadien entre cette ville et Calgary a été interrompu pendant plusieurs heures hier par le déraillement de neuf wagons d'un train de marchandises, près de Carstairs. Personne n'a été blessé.

LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES OBLATS A TERMINÉ SA VISITE DU N.-OUEST

Une dernière conférence des délégués des provinces et des vicariats à Lebret. — Randonnée de huit mois à travers les missions indiennes.

WINNIPEG, 17.— Le T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général des Oblats, après avoir visité le sud de la Colombie-Britannique, s'est rendu à Lebret, Sask., où a commencé le 14 janvier, une dernière conférence des délégués des provinces et vicariats de l'Ouest et du Nord canadiens. Aussitôt après, le Révérendissime Père prendra la route de l'Est et de New-York, où il compte s'embarquer le 30 janvier pour la France et l'Italie.

La "Survivance," d'Edmonton, résume les impressions de la visite du supérieur général des Oblats à travers les immenses territoires du Nord-Ouest dans un article que nous sommes heureux de reproduire:

EN VISITE MISSIONNAIRE DEPUIS HUIT MOIS

Pendant près de huit mois le T. R. Père aura parcouru nos vastes pays, non pas en touriste, qui visite pour son plaisir et à sa fantaisie; mais en missionnaire et en chef de missionnaires, qui se propose uniquement d'avancer l'oeuvre de Dieu, l'oeuvre de la civilisation et du salut des âmes. Tantôt en bateau ou en aéroplane, tantôt en chemin de fer ou en automobile, il a visité les immenses vicariats du Mackenzie, du Keewatin et de Grouard, ainsi que les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique: près de 20,000 milles ont été parcourus par le Révérendissime Père et son illustre compagnon, Mgr Breynat.

LABEUR DE CHAQUE INSTANT

Que le lecteur essaye d'apprécier ce que représente déjà par lui-même

(Suite à la 5e page)

DÉLÉGATION DU ALL CANADIAN LAB. CONGRESS

Demande faite en vertu de la loi des compagnies d'assurances étrangères.

M. E. LAPOINTE

La question de la représentation à Genève. Pas de statut légal au Canada.

PORTE-PAROLE

Le premier ministre King et son cabinet ont reçu aujourd'hui une délégation du All Canadian Labor Congress, à laquelle s'étaient joints quelques représentants de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. C'était la troisième délégation ouvrière reçue par le gouvernement fédéral cette semaine. En effet, la Confédération des travailleurs catholiques avait été reçue en groupe mardi. Le Trades and Labor Congrès, asociation ouvrière internationale, avait eu une entrevue avec les autorités mercredi. Aujourd'hui, c'était au tour du All Canadian Congress, association totalement canadienne.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, demanda à la délégation si leur association favorisait l'abrogation de l'article 98 du code criminel. M. W.-T. Burford, secrétaire, lui répondit affirmativement.

"Durant la récente campagne électorale, fit observer M. King, on a paru censurer fortement ceux qui préconisaient l'abrogation de ce nuible article, donnant comme raison que les associations religieuses en souffriraient."

M. A. CHARPENTIER

M. A. Charpentier, de Montréal, président de la Confédération des travailleurs catholiques, expliqua que son association était contre l'abrogation de l'article 98. Il fit savoir qu'elle ne s'est jointe au All Canadian Labor Congress que pour appuyer une seule demande et c'est ayant trait à la représentation ouvrière aux conférences de Genève. Le bref du All Canadian Congress décrivait le Trade and Labor Congress, qui a entrevu le gouvernement mercredi, comme étant "le porte-parole législatif au Canada de l'American Federation of Labor. Le

(Suite à la 10e page)

CRITIQUE DU GOUVERNEMENT PAR G. HENRY

Le chef conservateur dit que l'administration Hepburn a beaucoup trop dépensé.

RETARD DENONCE

TORONTO, 17. — Le chef conservateur Georges-S. Henry a critiqué, hier soir, le gouvernement d'Ontario pour "avoir dépensé trop d'argent" durant les cinq mois terminés le 31 mars 1935. Faisant des commentaires en marge de l'annonce fait par le gouvernement d'un déficit de $10,000,000 pour cette période, il déclara:

"Il ont certainement dépensé plus d'argent que les besoins. S'ils continuent à cette allure, ils auront un déficit annuel de $24,000,000.

"Un grand nombre de dépenses ordinaires ne sont pas payées durant ces cinq ans, mais dans les mois subséquents. Ainsi les octrois des comtés et des écoles ne sont versés qu'aux mois suivants.

"L'impression dans le public est que la fourniture des hôpitaux a été achetée à un prix beaucoup trop élevé. C'est simplement matière à enquête: nous aurons tous les faits au comité des comptes publics.

"M. Hepburn nous avait promis que nous aurions les comptes publics en main en octobre dernier. Je ne comprends pas pourquoi nous les avons eus au moins en juin. Il est tout à fait surprenant qu'ils n'aient pu nous les donner qu'à la veille de la session".

Le Roi souffre d'un léger rhume

(Presse associée)

SANDRINGHAM, Ang., 17 — Le roi est confiné à sa chambre par un léger rhume. On annonce cependant que son indisposition n'est pas grave.

73 ANS

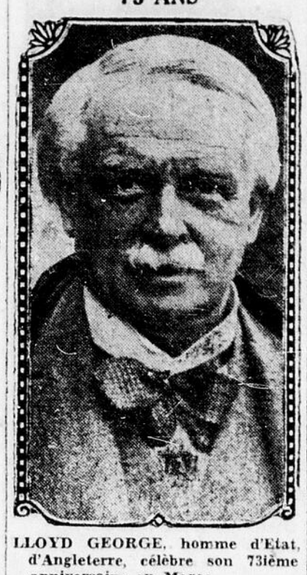

LLOYD GEORGE, homme d'Etat, d'Angleterre, célèbre son 73ième anniversaire au Maroc.

UN DÉFICIT DE DIX MILLIONS DANS ONTARIO

La dette de la province a augmenté de plus de 19 millions dans l'espace de cinq mois.

LES REVENUS

(Presse Canadienne)

TORONTO, 17.—L'Ontario a un déficit de $10,440,672 pour les cinq mois terminés le 31 mars 1935. C'est ce qu'a annoncé, hier soir, le premier ministre intérimaire, l'hon. Harry Nixon. C'est en somme trois millions de plus que n'avait prévu le premier ministre Hepburn dans son discours du budget en avril dernier.

Ces chiffres viennent d'être rendus publics à la suite de la promesse faite par le premier ministre, à la dernière session, quand la fin de l'année fiscale fut transportée du 31 octobre au 31 mars.

Dans le budget donné, le 2 avril 1935, par le premier ministre, on annonçait un déficit de $30,599,249 pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre précédent, tandis que pour la période de cinq mois depuis la fin d'octobre jusqu'au début d'avril on anticipait un déficit de $7,449,233.

Les revenus ordinaires pour la période de cinq mois furent de $21,048,944 et les dépenses ordinaires de $31,489,616. Les dépenses ordinaires comprenaient des frais de $8,569,544 sur la dette publique, un versement de $687,087 pour les pensions de vieillesse, un paiement de $747,887 pour les allocations maternelles et un montant de $7,917,978 pour les secours aux chômeurs.

LA DETTE AUGMENTE

La dette nette a subi une augmentation de $19,414,506, passant de $358,476,711 à $378,414,506.

Les revenus ordinaires se sont composés de la façon suivante: subsides du Dominion, $1,470,712; taxe sur la gazoline, $4,789,719; droits sur les successions, $3,469,467; taxes sur les corporations, $379,288; taxes d'amusement, $301,714; taxes sur les terres, $107,302; autres taxes, $79,719.

(Suite à la 5e page)

Les 73 ans de Lloyd George

(Presse Associée)

MARRAKECH, Maroc français, 17. — Lloyd George, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, célèbre aujourd'hui le 73ième anniversaire de sa naissance au Maroc. Il a refusé dans une entrevue de discuter les questions mondiales, déclarant qu'il était en Afrique pour y prendre des vacances et s'y reposer.

Au cours de la matinée, il a travaillé à ses mémoires de guere.

LETTRE DE NEUF ARCHEVÊQUES ET DE 30 ÉVÊQUES

La lettre sera lue dimanche dans toutes les églises du Mexique.

LETTRE SEVERE

Une faute grave pour les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles socialistes.

FERMETURE PREVUE

(Presse Associée)

MEXICO, 17. — Les autorités catholiques annoncent aujourd'hui que des directives aux catholiques mexicains de refuser d'obéir aux lois scolaires socialistes fédérales, seront lues dimanche dans toutes les églises du pays.

Ces directives sont contenues dans une lettre pastorale collective, préparée par neuf archevêques et trente évêques, laquelle fait connaître avec plus de vigueur que jamais l'opposition manifestée par l'Eglise mexicaine au programme éducatif du gouvernement.

Pour répondre à l'article trois de la constitution nationale, réformée en décembre 1934, en vue de rendre obligatoire l'éducation sociale, la lettre pastorale dit qu'aucun catholique ne peut être socialiste. Elle définit comme socialisme tout système qui ne reconnait pas les droits de Dieu et de l'Eglise.

Personne parmi les membres du gouvernement n'a encore fait de commentaires sur la lettre.

La lettre avertit les parents qu'ils commettent une faute grave s'ils envoient leurs enfants aux écoles socialistes.

Si les ordres donnés sont respectés par tous les catholiques, la plupart des écoles du pays seront vacantes.

Noces de diamant.

(Presse Canadienne)

LISTOWEL, Ont., 17. — M. et Mme George Orth ont célébré hier leurs noces de diamant, au milieu des membres de leur famille. Mme Orth est âgée de 85 ans et M. Orth de 82 ans. Ils se sont mariés en 1876, à Kurtzville, Ontario.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 17. — La pression est élevée depuis les territoires du Nord-Ouest jusqu'aux provinces de l'ouest, ainsi que dans Ontario et Québec, et elle est relativement basse dans les Etats de l'ouest du golfe. La perturbation de l'est gagne le golfe St-Laurent avec une intensité diminuée. Il a neigé fortement dans l'est de Québec et il a plu et neigé en plusieurs endroits des provinces maritimes, pendant qu'il a fait beau dans toutes les autres parties du Canada. Il fait très froid dans l'ouest et le nord d'Ontario et de Québec, mais le temps est modéré dans les autres régions de l'est du Canada.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent. — Beau aujourd'hui et samedi, très froid ce soir.

Maximum hier 10
Minimum (nuit) ..... 10 sous 0

A 8 heures ce matin: Dawson, 16 sous zéro; Aklavik, 50 sous zéro; Fort Simpson, 38 sous zéro; Fort Smith, 42 sous zéro; Prince Rupert, 26; Victoria, 38; Kamloops, 22; Jasper, 6 sous zéro; Cargary, 10 sous zéro; Edmonton, 16 sous zéro; Prince-Albert, 42 sous zéro; Churchill, 20 sous zéro; Winnipeg, 32 sous zéro; Moosonee, 32 sous zéro; Sault Ste-Marie, 10; London, 2; Toronto, 12; Kingston, 2; **Ottawa, 4 sous zéro**; Montréal, 2 sous zéro; Doucet, 44 sous zéro; Québec, 8 sous zéro; Saint-Jean, 14; Moncton, 12; Halifax, 24; Charlottetown, 18; Détroit, 20; New-York, 26.

LE PARTI CONSERVATEUR DOIT CHANGER DE NOM

C'est du moins l'avis de M. Earl Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe au fédéral.

(Presse Canadienne)

BARRIE, Ont., 17. — Il faut un nouveau nom au parti conservateur au Canada, suivant M. W.-Earl Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe au Parlement fédéral et ancien ministre sans portefeuille. M. Rowe ne veut plus de l'appellation: parti libéral-conservateur." Il suggère celle de: "Le nouveau parti conservateur." Cette suggestion, il l'a faite hier soir au cours d'un banquet en l'honneur de J.-T. Simpson, député conservateur de Simcoe-sud avant les dernières élections générales.

Le conservatisme, a-t-il dit, doit être rétabli au pouvoir au Canada et le parti doit d'abord obtenir un succès en Ontario. Cela ne peut être fait qu'en banissant le "ballyhoo d'un Roebuck, l'incertitude d'un Marshall et le radicalisme d'un Hepburn, qui ne peut même, dans la victoire, s'entendre avec son chef, M. King."

M. Rowe pense que la politique de parti devrait être modifiée de façon à s'adapter aux circonstances actuelles, ce qui ne nécessiterait pas un changement radical de politique.

Parole significative du président de Ford Motors

M. W.-R. Campbell craint que le Canada ne s'abandonne économiquement et politiquement aux Etats-Unis.

Le mot de la fin à l'enquête sur l'industrie automotive hier a été prononcé par M. W.-R. Campbell, président de la Ford Motors. En abaissant le tarif, affirma M. Campbell, le Canada s'expose à perdre son industrie automotive avec toutes les industries connexes. Par là, il abandonnerait aux Etats-Unis son avenir économique. Ensuite, la réédition politique ne tarderait pas à suivre.

On sait que l'enquête, instituée par la Commission du Tarif le 10 décembre, s'est terminée hier après-midi de bonne heure. Les provinces de l'ouest et les provinces maritimes, par l'entremise de leurs avocats, se sont prononcées en faveur d'une baisse du tarif. Les maritimes soutinrent que le tarif ne devrait pas dépasser 12 1-2 p. 100 sur les autos et 15 p. 100 sur les pièces d'automobiles. C'est en réponse aux plaidoiries des avocats que M. Campbell fit les observations ci-haut.

1

UNE FEMME A ÉTÉ ATTAQUÉE DANS LA RUE

Mme Alice Gagnon, 58 avenue Belmont, a été victime d'une agression mystérieuse.

VERS MINUIT

Mme Alice Gagnon, 58, avenue Belmont, a été victime d'une agression mystérieuse quelques minutes avant minuit, hier soir. Alors qu'elle était en route vers sa demeure, elle fut frappée à la tête comme elle passait sur l'avenue Fentiman et s'écroula sur le trottoir. Son agresseur inconnu ne fit aucune tentative pour la voler et s'enfuit aussitôt. Mme Gagnon ne perdit pas connaissance. Elle entra au numéro 128, avenue Fentiman, juste en face de l'endroit où elle avait été attaquée et téléphona à la police. Les constables Henry Tapp et John Glenn accoururent aussitôt sur les lieux dans une voiture de la radio police. Mme Gagnon, n'ayant pu donner le signalement de son agresseur, les policiers n'ont arrêté aucun suspect. Ils ont reconduit la femme à sa demeure dans l'automobile de la police.

Conférence de secours pour notre région

La commission de l'assistance publique a suggéré hier au conseil de ville d'Ottawa de se réunir prochainement avec les conseils des autres municipalités de la vallée outaouaise afin d'étudier les difficultés interprovinciales dans l'administration des secours directs. On espère surtout en venir à une entente mutuelle avec les municipalités voisines de la province de Québec.

Le Dr G.-S. MacCarthy était au fauteuil. La commission veut être renseignée au plus tôt sur le pourcentage de l'assistance-chômage que la ville d'Ottawa devra payer à partir du 1er décembre dernier. On étudia une motion qui fut transmise au bureau des commissaires pour que le gouvernement provincial renseigne la ville au plus tôt sur le pourcentage qu'il contribuera à l'assistance-chômage d'Ottawa. A cause de l'augmentation de l'aide fédérale, on s'attend à ce que les municipalités vont obtenir plus de contribution de la province.

M. Marshall devra parler au conseil

AU SUJET DE LA NOMINATION DE M. FRANK PLANT A LA COMMISSION DE L'HYDRO.

Le bureau des commissaires a reçu, hier, une lettre de l'échevin H.-D. Marshall, qui conteste la légalité de la nomination de M. Frank-H. Plant à la commission hydroélectrique d'Ottawa et des autres nominations faites la semaine dernière par le conseil municipal. M. Marshall voulait connaître l'attitude des commissaires.

Les commissaires furent d'avis que M. Marshall devrai soulever la question au conseil municipal s'il le désire. Quant à la nomination, ils soutiennent qu'elle fut légale. "M. Plant a certainement été nommé par un vote ouvert au conseil", dit pour sa part le commissaire J.-Edward McVeigh. "S'il y avait eu secret l'échevin Marshall aurait pu le faire révéler en demandant une division." Le commissaire G.-H. Dunbar parla dans le même sens. "Pour ma part, j'ai dit bien clairement qu'il n'y eut rien de secret au caucus", ajouta-t-il.

"Je ne puis voir que ce soit une question pour le bureau des commissaires," dit le maire Lewis. "La question relève purement du conseil municipal. Le bureau désire-t-il envoyer la lettre au conseil municipal pour la séance de lundi soir?"

"Classez la lettre et demandez à l'échevin de soulever la question au conseil," suggéra M. Dunbar. Ce qui fut fait plus tard.

"Nous n'avons fait cette année que la même chose qui s'est pratiquée à chaque séance inaugurale depuis que je siège au conseil", dit le maire Lewis. "Après la discussion, j'ai relu la motion, demandant le désir du conseil. J'ai déclaré que la motion était adoptée quand personne ne s'y opposa."

"N'importe quel échevin avait le privilège de demander alors une division mais aucun ne voulut exercer ce privilège," commenta M. McVeigh.

"Et n'importe quel échevin peut encore présenter une motion pour faire annuler la nomination," conclut M. Lewis.

L'HON. FERNAND FRINFRET A PRESENTE Mme CASGRAIN

L'hon. Fernand Rinfret, et non l'hon. juge Thibaudeau Rinfret, a présenté mercredi soir Mme Pierre Casgrain, à la société des conférences de l'Université d'Ottawa.

9 CONDAMNÉS SUR VINGT

Les personnes condamnées dans l'affaire Stavisky.

(Presse associée)

PARIS, 17. — Neuf seulement des vingt défendeurs dans l'affaire du scandale Stavisky ont été condamnées. Mme A.-S. Stavisky, et dix autres personnes ont été acquittées d'accusations de complicité dans une affaire de fraude de dix millions de dollars, qui souleva des émeutes dans les rues de Paris et amena la chute d'un ministère français.

On a tenu compte de circonstances atténuantes dans le cas de tous les condamnés, exception faite pour Gustave Tissier, gérant du mont de piété de Bayonne. Les autres condamnés sont: J. Garat, H. Cohen, R. Desbrosses, P. Guebin, H. Hayotte, G. Hatot, J. Bardi de Fourtou, G. Bonnaure.

Une nouvelle compagnie de prêts domestiques

La Gazette officielle annonce dans son numéro de demain que MM. Auguste d'Amour, hôtelier, Joseph Moyneur, marchand, et J.-P. Labelle, avocat, de la ville d'Ottawa, et M. Joseph Barnabé, financier, de Hull, s'adresseront au Parlement fédéral, à sa prochaine session, afin d'obtenir une loi qui les constitut, eux et toutes les personnes qui acquerront des actions dans la compagnie de prêts agissant sous le nom de "La compagnie des prêts domestiques". Cette compagnie sera semblable à celles de l'Industrial Loan et de la Central Finance Corporation, celle-ci de Montréal, et à plusieurs autres, qui se spécialisent dans les prêts domestiques. Elle disposera d'un capital de $500,000.00 divisé en 5,000 actions de $100.00 chacune. Elle aura son lieu d'affaires à Ottawa, dans la province de l'Ontario. Le procureur des pétitionnaires est l'avocat Joseph-Paul Labelle, d'Ottawa.

La requête a été envoyé au gouverneur général, au sénat et à la Chambre des communes. C'est le sénateur Marcotte qui la présentera au Sénat et le parrain de la requête aux Communes est le député d'Ottawa-est, M. Edgar Chevrier.

La compagnie prêtera des sommes de $50.00 à $500.00 sur biens-meubles, billets personnels et sur contrats de vente à tempérament. Elle aura des représentants dans certains centres de 5,000 âmes au moins.

M. J.-F. Simard, homme d'affaires bien connu d'Ottawa, autrefois gérant de la Banque Provinciale du Canada, est le fondateur de cette compagnie et il en sera le gérant.

FEU MONSIEUR EUGENE MAJOR

PAROISSIEN BIEN CONNU DE STE-ANNE, M. MAJOR ETAIT MALADE DEPUIS QUELQUES MOIS.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Eugène Major, paroissien en vue de la paroisse Ste-Anne et résidant d'Ottawa depuis près de 37 ans. M. Major est décédé à l'âge de 65 ans à sa résidence, 12, rue Friel, dans la journée d'hier. Sa santé laissait à désirer depuis près d'un an.

M. Major fut à l'emploi de la compagnie S.-J. Major limitée pendant une trentaine d'années. Cette dernière ocmpagnie appartenait à son oncle. Il était retiré des affaires depuis six ans. Le défunt faisait partie de plusieurs sociétés locales entre autres l'Union St-Joseph et l'ordre des forestiers catholiques dont il était visiteur des malades. Il était aussi membre du cercle paroissial Ste-Anne et de la ligue du Sacré-Coeur. La nouvelle de la mort de M. Major a grandement affligé ses nouveaux parents et amis d'Ottawa et de la région.

Natif d'Orléans, M. Major était le fils de M. et Mme Joseph Major. Il vécut dans son village natal jusqu'à ce qu'il vienne s'établir à Ottawa, il y a environ trente-sept années. Son épouse, autrefois Joséphine Barrette, la précédé dans la tombe il y a huit ans.

Lui survivent: cinq fils, le Dr E.-J.-S. Major, d'Orléans, Raoul, Ernest et Lucien, d'Ottawa, et Louis de Montréal une fille, Mme E. Lafleur, d'Ottawa; trois frères, Emile et Hormisdas, d'Ottawa et Albert, d'Orléans; sept soeurs, Mlles Eugénie et Adèle, et Mme A. Périard, d'Ottawa, Mme A. Desjardins, de Sts-Anges, Qué.; Mme L. Barrette, de Hull, Mme W. Richer, d'Orléans, et Sr Marie de la Visitation, de l'ordre des Servantes de Jésus-Marie, Shawinigan Falls, Qué.; de même que neuf petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 12 rue Friel à 7 h. 45 et le service sera chanté à l'église Ste-Anne à 8 heures. La sépulture aura lieu au cimetière Notre-Dame.

M. TASCHEREAU REÇOIT 200 JEUNES GENS

200 membres de la jeunesse libérale de St-Roch protestent contre le travail féminin.

INSINUATIONS

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 17 — A une délégation de 200 membres de la jeunesse libérale de St-Roch, qui protestait contre "le trop grand nombre de femmes et de jeunes filles à l'emploi du gouvernement", le premier ministre Taschereau a déclaré que cette question était des plus "complexes".

"Elle existe, dit-il, partout. C'est un des legs de la guerre. En autant que je suis concerné, il n'y a pas une seule employée, femme ou jeune fille, qui travaille dans le département du procureur général. Nous donnons la préférence aux hommes partout où c'est possible. Dans les cas où nous découvrons que certaines employées féminines n'ont pas besoin du fruit de leur travail pour vivre nous les remplaçons aussitôt."

Le premier ministre profita de l'occasion pour défendre les femmes à l'emploi du service civil dans la province de Québec, au sujet de certaines "insinuations" qui furent faites récemment. "La grande majorité d'entre elles—même toutes—sont vertueuses, et je déplore le fait que, dans des assemblées publiques, certains orateurs portèrent des accusations et inspirèrent des doutes à l'esprit public."

La délégation déclara par son porte-parole, M. L.-J. Pellisson, que 800 femmes et jeunes filles travaillaient pour le gouvernement." "Au moins un certain nombre d'entre elles", dit M. Pellisson, "n'ont pas besoin de travailler. A l'heure actuelle, nous, les jeunes gens, sommes sans travail. Mais nous sommes certains que vous comprendrez la justice de cette requête." La délégation avait apporté des circulaires sur lesquelles était imprimée cette phrase: "Remplacez le travail féminin par le travail masculin".

Le premier ministre, qui accueillit la délégation en compagnie de deux de ses ministres, MM. Honoré Mercier et J.-N. Francoeur, déclara qu'il était content de voir que la jeunesse s'intéressait aux questions sociales, mais il ne peut qu'avouer que la situation était compliquée dans la province de Québec comme ailleurs.

Ils ne voulaient pas travailler pour les secours

DUNBAR DIT QUE DES CHOMEURS CESSERENT DE PELLETER LA NEIGE APRES AVOIR GAGNE $5.

Afin que leurs gages ne soient pas suffisants pour être budgetés par la commission de l'Assistance publique, plusieurs hommes à l'emploi de la compagnie des tramways d'Ottawa pour l'enlèvement de la neige auraient déposé leurs pelles et cessé de travailler après avoir gagné $5 au cours des récentes tempêtes de neige.

Le commissaire George-H. Dunbar, en faisant part à ses collègues du Bureau des Commissaires hier après-midi, dit qu'on pouvait se procurer les noms de ces chômeurs. Selon les règlements de l'assistance-chômage, si un chômeur ne gagne pas plus de $5, ses secours ne sont pas diminués.

Le bureau municipal de placement a appris que certains hommes, qui avaient obtenu du travail cessèrent de travailler après avoir gagné $5. Les commissaires ont décidé de sévir contre tous ces chômeurs.

De plus, M. Dunbar rapporte que 50 pour cent des chômeurs ont refusé de profiter de l'offre de la Croix Rouge. Celle-ci leur aurait donné le matériel pour des couvre-pieds si les hommes avaient voulu les confectionner.

"La même chose m'a été rapportée", dit le commissaire G.-M. Geldert.

"Il va falloir s'entendre sur la situation, conclut M. Dunbar. Si la Croix Rouge veut fournir le matériel aux hommes et que ceux-ci le refusent, le public devrait le savoir."

100 positions. 1,000 demandes

Environ 1,000 sténographes ont envoyé des demandes au greffier des Communes, M. Beauchesne, pour obtenir des positions pendant la prochaine session. Il faut un personnel d'environ 100 sténos en tout. Il y a donc dix fois autant de demandes que de positions. On donnera la préférence vraisemblablement à ceux et à celles qui ont fait le travail durant les années passées. Cependant, il faudra de 35 à 40 nouvelles recrues. Cette année, on veut augmenter le nombre d'hommes sur le personnel des sténographes. Il n'y en avait que quatre l'an dernier. On en voudrait au moins une quinzaine.

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE MARIA CHAPDELAINE

Un comité est formé en France sous la présidence de M. le duc de Lévis-Mirepoix.

Son Excelence le Ministre de France vient d'apprendre aux organisateurs de la nouvelle Société des Amis de Maria Chapdelaine qu'un comité correspondant de cette Société canadienne s'est constitué à Paris, sous la présidence de M. le duc de Lévis-Mirepoix. Ce comité français aidera la Société canadienne à atteindre son but, en groupant des personnalités de France qui s'intéressont, avec les nôtres, à honorer le souvenir de Louis Hémon et à faire produire à son fameux roman les avantages qu'il comporte.

Le prospectus de la Société des Amis de Maria Chapdelaine a déjà énoncé les projets de cette association, consistant particulièrement à procurer à Louis Hémon une sépulture digne de sa mémoire et de la reconnaissance que nous lui devons; à convertir en musée folklorique la petite maison de Péribonka où il écrivit son chef-d'oeuvre, à activer le mouvement touristique vers le pittoresque pays de Maria Chapdelaine, et surtout à glorifier l'héroïque persistance que nos pionniers et leurs compagnes ont mise et mettent encore à s'emparer du sol, à s'y agripper contre tous les obstacles, à y vive et y survivre, à asurer ainsi aux descendants des colons français l'emprise des nouvelles régions ouvertes à l'initiative des Canadiens.

On a vite fait de comprendre en France qu'une pareille association ne peut manquer de favoriser l'amplification des relations franco-canadiennes, et les premiers adhérents de la Société des Amis de Maria Chapdelaine se félicitent que M. le duc de Lévis-Mirepoix ait daigné accepter la présidence d'un Comité français pour collaborer avec la Société canadienne.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Société des Amis de Maria Chapdelaine est en voie de formation, sous le haut patronage de Son Excellence le Gouverneur général Lord Tweedsmuir, de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et de Son Excellence le Ministre de France au Canada. M. Raymond Brugère. L'honorable sénateur Raoul Dandurand est le président et M. Beaudry-Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, a bien voulu asumer les fonctions de trésorier provisoire. Elle a dès à présent obtenu l'adhésion de nombreuses personnalités canadiennes, tant de langue anglaise que de langue française, et qui représentent le haut clergé, la politique, les professions libérales, la finance, l'enseignement universitaire, les lettres et les arts.

La Société des Amis de Maria Chapdelaine sera constituée à une réunion générale des adhérents, qui aura probablement lieu à la fin de janvier.

Mort d'un vieux capitaine riverain

LE CAPITAINE MAILES COWLEY SUCCOMBE A UNE COURTE MALADIE, A L'AGE DE 88 ANS.

Très bien connu dans les cantons de Clarendon et de Bristol, province de Québec, où il avait passé la majeure partie de ses jours, et ancien capitaine d'un bateau qui faisait le service entre Arnprior et Portage du Fort, le capitaine Mailes Cowley est décédé ici hier, à la résidence de sa fille, Mme Frank Clarkson, 132, avenue Clarendon, à la suite d'une courte maladie qui le ravit dans sa 89ième année, à l'affection des siens.

Le capitaine Cowley résidait à Ottawa depuis dix ans. Il s'était acquis l'estime de nombreux amis qui regretteront sa mort. Il était retiré de la navigation depuis plusieurs années après avoir servi à bord de divers bateaux sur le lac des Chats et entre Arnprior et Portage du Fort.

Natif du canton de Clarendon, il était le fils de M. et Mme Daniel Cowley. De religion anglicane, il suivait depuis son arrivée à Ottawa, les services religieux de l'église St-Luc. Sa femme, Eliza Eaton, née à Buckingham, l'a précédé dans la tombe il y a trois ans.

Lui survivent, un fils, M. J.-A.-E. Cowley, vice-président de la "Moyneur Co-operative Creamery" Limited, d'Ottawa; trois filles, Mme Frank Clarkson et Mme Albert Robinson, d'Ottawa, et Mme J.-L. Smith, de Pine Grove, Ont.; un frère, le Dr D.-K. Cowley, de Granby, P.Q., et une soeur, Mme George Merryweather, d'Ottawa.

Au nombre des survivants, on compte aussi huit petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Les frères Cowley, Bill, Dan et Bob, bien connus dans les cercles sportifs de la capitale, sont ses petits-enfants. Bill Cowley fait partie de l'alignement du club Boston dans la ligue de hockey Nationale.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi. Le cortège funèbre quittera la demeure de son fils, M. J.-A.-E. Cowley, au No 220, avenue Powell, pour se rendre à l'église St-Luke, où aura lieu le service à 2 h. 30. L'inhumation sera faite au cimetière Beechwood.

M. L.-E. Beaulne parle au Cénacle

M. Léonard Beaulne a donné une intéressante causerie sur la diction, lors de l'assemblée régulière du Cénacle, cercle d'étude des Chevaliers de Colomb, ces jours derniers.

Dans son introduction, M. Beaulne exprima que non seulement les orateurs devraient apprendre à bien parler mais aussi tous les gens du monde. Par ce moyen on introduira l'art du bon goût, de la bonne littérature. Qu'on ne se méprenne pas: l'art de dire n'appartient pas seulement aux comédiens.

Trois principes sont requis pour la diction: savoir se faire entendre, savoir se faire comprendre et savoir se faire écouter. Le dernier est le plus important.

Dans sa conférence, M. Beaulne montra que le grasseyement était un défaut capital de la prononciation. Il le prouva en citant les témoignages de hautes autorités. Cette habitude de rouler les "r", dit le conférencier remonte au dix-septième siècle et fut mise en vogue "par un groupe de snobs".

M. Beaulne termina en indiquant quelques bienfaits de la bonne prononciation.

Après sa conférence, M. Beaulne passa quelques remarques sur la manière de prononciation de plusieurs membres du Cénacle.

M. Tétreault était le président de la soirée. M. G. Boutet agissait comme secrétaire.

On remarquait à la réunion: MM. Brodeur, MacKay, Lacoursière, Grant, Tardif, Gauthier, Saint-Laurent et quelques autres.

Le R. P. Adolphe Fortier, O.M.I., décédé à 58 ans

UN PRETRE ACTIF ET DEVOUE QUI FUT PROFESSEUR A L'UNIVERSITE D'OTTAWA DE 1903 à 1908.

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée a fait une nouvelle perte dans la personne du R. P. Adolphe Fortier, O.M.I., décédé récemment aux Etats-Unis à l'âge de 58 ans. Le R. P. Fortier est très bien connu dans la région puisqu'il fut pendant plusieurs années professeur et préfet de discipline à l'Université d'Ottawa.

Né à St-Laurent, près de Montréal, le 30 mai 1878, de M. Félix Fortier, horticulteur, et de Philomène Descarries, le R. P. Fortier fit ses études au Collège St-Laurent.

Il entra au noviciat des RR. Pères Oblats en 1896. En 1898 il faisait sa profession solennelle et en 1903 il fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Duhamel.

De 1903 à 1908, le Père Fortier fut professeur à l'Université d'Ottawa. Pendant les quatre dernières années de son professorat à l'Université, il fut également préfet de discipline.

En 1914, le R. P. Fortier devint aumônier militaire des armées canadiennes en France et il exerca activement cette fonction jusqu'à la fin de la guerre en 1918.

A son retour au Canada, le Père Fortier fit encore un peu d'aumônerie militaire à Halifax puis il passa à la province oblate de St-Jean-Baptiste de Lowell, Etats-Unis. Il fut alors successivement missionnaire de retraites et curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Lowell. Et lorsqu'il mourut, le R. P. Fortier était curé à Eggg Harbour, Wisconsin.

Le "Droit" prie les RR. Pères Oblats et les parents du défunt d'accepter l'expression de sa plus entière sympathie.

Funérailles de Mme F.-X. Laliberté

Les imposantes obsèques de Mme veuve F.-X. Laliberté, née Olive Campeau, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Née à Curran, Ont, la défunte habitait Ottawa depuis nombre d'années, elle était âgée de 89 ans.

Paroissienne bien connue et hautement estimée de la paroisse Ste-Anne, Mme Laliberté comptait un cercle nombreux d'amis.

Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Racine 127 rue Georges à 7 h. 30 pour se rendre à l'église pour le service à 8 heures, et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa pour l'inhumation.

M. le chanoine Myrand, curé, a fait la levée du corps et a aussi chanté le service assisté du Rév. Père René Latrémouille, O. M. I. du scolasticat St-Joseph et cousin de la défunte et, de l'abbé Damien Trudeau comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale fit les frais du chant sous la direction de M. Victor Nolet, Mme Nolet touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: — ses fils Alexandre, Jean - Baptiste, Alfred Oscar et Albert Laliberté, tous d'Ottawa; son frère, M. M. Campeau, de Hull, son gendre, M. D. Zabe, d'Ottawa, son beau-frère, M. Charette d'Ottawa, ses petits-fils: MM. Gérald, Wilfrid, Edward Laliberté, H. Laliberté, A. Laliberté, D. Laliberté M. Laliberté, R. Lacroix, Ernest Lacroix; ses neveux: MM. L. Lacroix F. Sabourin, A. Marcoux, H. Charette, D. St-Denis, M. Dazé, P. Dazé, M. Tessier, A. Charette, L. Charette; son cousin, M. L. Normand.

Reconnus dans le cortège funèbre MM. les échevins N.-A. Bordeleau, J.-A. Parisien, Eric Quéry, Henri Rhéaume commissaire d'école, Rodolphe Guibord commissaire d'école, A. Séguin, de la National Grocre, M. G. Moer, représentant de la maison Provost et Allard, L. Boudreault, V. Labarge, Ed. Ouellette, J.-F. Fardais, A. D'Allaire, représentant les Forestiers Catholiques, Joseph Cardinal, J. Lurette, E. Charette, A. Morisset, E. Malhoney, J. Gravel, W. Ambroise, J. Smith, Th. Clairoux, A. Rhéaume, D. Lacroix, E. Dagenais, Hormisdas Racine, J. Langlois, E. Blodeau, L. Postingal, A. Bouret, A. Benoit, D. Reeds, G. Patterson, H. Really, I. St-Jeau, A. Chevrier, J. Dumoulin, P.-H. Soublière, M. Normand, représentant de l'Institut Canadien-Français, E. Archambault, O. Lafleur, W. Langevin, O. Legault, Aurèle Chartrand, C. R., Aurèle Parisien, W. Trépanier et plusieurs autres.

Les Soeurs-Grises de la Croix étaient représentées en groupe.

LISEZ! VENEZ! COMPAREZ!

YOU'LL ENJOY SHOPPING AT "MACK'S"

VENTE D'ECOULEMENT

Alléchantes Aubaines à 69c

Empressez-vous de venir à notre Table d'Occasions, Samedi

Claques pour Hommes — Semelles rouges	69c	Mitaines de Cuir — pour Garçons. Peau de cheval. Cape tan	69c
Chandails pour Garçons — Encolure pointue, polo, avec fermeture glissière	69c	Mitaines de Travail — pour Hommes.	69c
Couvre-chaussures — pour Hommes	69c	Pantoufles pour Dames — Velours côtelé—Suédine	69c
Bas Golf pour Garçons — Tout laine	69c	Chapeaux — pour Hommes	69c
Chemises pour Garçons — ET BLOUSES. Forsyth et Arrow	69c	Bas de Fantaisie — pour Hommes. 2 paires pour	69c
Pyjamas pour Garçons — Flanellette	69c	Souliers — pour Enfants	69c
Combinaisons pr Garçons — Brossées de Penman, Mérinos, envers duveteux	69c	Couvre-chaussures — pour Dames	69c

McKERRACHER-WANLESS

Angle des rues RIDEAU et SUSSEX — Téléphone: RIDEAU 2802

LE JUGE A PRONONCÉ SA SENTENCE

Mousseau est condamné à 2 ans de ferme industrielle et MacDonald à 5 ans de pénitencier.

ALLOCUTIONS

Son Honneur le juge MacFarland, qui préside les assises d'hiver de la cour supérieur de l'Ontario dans le comté de Carleton, a prononcé sa sentence, ce matin, contre Yvon Mousseau et Donald-A. MacDonald, l'un et l'autre trouvés coupables par le jury, du vol à main armée commis à la succursale de Clarkstown de la Banque Canadienne Nationale, le 25 novembre dernier. Il a condamné Mousseau à deux ans, moins un jour de détention dans une ferme industrielle et MacDonald à cinq ans de pénitencier. Dans l'allocution qu'il fit, avant de prononcer sa sentence le juge dit que le verdict du jury contre l'accusé Mousseau n'a pas manqué de le surprendre. Il ajouta qu'il reconnaissait avec Me Lionel Choquette, l'avocat de Mousseau, que le cas de ce dernier différait de celui de MacDonald.

LA DEFENSE

Avant que le juge MacFarland prononçât sa sentence, les avocats de la défense parlèrent en faveur de leur client respectif, réclamant pour lui la clémence de la cour. Me W.-E. Haughthon, défenseur de MacDonald, résuma la vie de ce dernier et montra que s'il fut trouvé coupable de 49 infractions plus ou moins graves à la loi, il n'a volé dans toute sa vie qu'une somme approximative de $20.00. Me Choquette, l'avocat d'Yvon Mousseau, dit qu'il n'avait pas l'intention de mettre en doute la sincérité du jury, mais qu'il croyait que leur verdict contre son client "victime de circonstance incontrôlables et impliqué dans ce crime d'une manière inconnue autant qu'involontaire" était injuste. Il rappela que Mousseau est encore une jeune homme, qu'il est malade, qu'il appartient à une excellente famille et qu'il était à la veille de se marier. Il montra, par ailleur, que son dossier est moins grave qu'il n'apparait au premier abord.

L'avocat de la couronne, Me Raoul Mercier se contenta de demander qu'une sentence soit prononcée contre les accusés.

ACCUSATION REJETEE

Le magistrat adjoint O'Connor a renvoyé, hier après-midi, en cour de police l'accusation de recel qui avait été portée contre Joseph Torontow, 12 rue Clarence, et Hyman Schnider, 60 rue Cobourg. Les prévenus étaient accusés d'avoir acheté du thé d'un cambrioleur qui s'était introduit dans l'entrepôt de Provost et Allard, marchands. On n'a pu prouver en cour que les accusés étaient au courant du fait que ce thé avait été volé.

M. Hector Aubrey élu directeur de l'exposition ici

M. R.-Hector Aubrey a été élu directeur de l'Exposition du Canada Central pour 1936. Un des huit directeurs élus pour représenter la ville en général, M. Aubrey sera avec l'échevin J.-Albert Parisien, le représentant de la population canadienne-française au conseil de la Foire d'Ottawa.

Par inadvertance, nous disions hier que M. Parisien était le seul canadiens-français. Il aurait fallu lire le seul échevin canadien-français parmi les directeurs de l'Exposition.

A l'Institut

Maintenant que ce temps de réjouissance a pris fin, et pour vous aider à reprendre vos bonnes habitudes, l'Institut Canadien vous invite à la prochaine fête mensuelle qui aura lieu demain samedi, le 18 janvier.

Les joueurs de bridge auront entière liberté de manifester leur habileté, et les amateurs de billard pourront s'en donner à coeur joie. Disons de même pour tous les autres divertissements ordinaires et extraordinaires qui font de l'Institut un si agréable lieu de rendez-vous.

A minuit, une collation vous sera servie gratuitement.

Du comptant pour votre automobiles usagé, si vous utilisez les annonces classées du Droit, appelez Rid. 514.

SPECIAL EN BONBONS

Aujourd'hui et demain seulement.

Humbugs, la livre 10c
Kisses au beurre de pistache. La livre 11c
Chocolats fraichement confectionnés. La livre 15c
Gelées aux ruits assortis. La livre 15c
Penant Butter Cruch, la liv., 13c

305, rue Dalhousie

Sac à emplettes gratuit.

MAINTENANT EN VIGUEUR

VENTE

DE JANVIER DE LINDSAY

DE

PIANOS - RADIOS - HARMONIUMS

ABSOLUMENT GARANTIS, ENTIEREMENT REMIS EN BON ETAT

Aubaines exceptionnelles — Prix exceptionnels

PIANOS A QUEUE à partir de	$495	PIANOS MECANIQUES, à partir de	$129
PIANOS DROITS, à partir de	$79	HARMONIUMS, à partir de	$79
RADIOS, à partir de	$19	LAVEUSES, à partir de	$35

Conditions avantageuses spéciales à débattre.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

189, rue Sparks

OTTAWA

COMPAREZ!

Sachez ce que vous recevez!

Vous payez votre prix de passage sur nos tramways ou nos autobus, qui vous conduiront n'importe quelle section de la ville. Cette contribution vous assure de parvenir SAIN ET SAUF à destination. C'est UNE GARANTIE D'UN VOYAGE EN SECURITE. De plus vous êtes assuré d'un service fiable, d'un transport réguler de 6 h. du matin jusqu'après minuit.

D'autre part, il y aura hausse au cours des prochains trois mois dans le nombre des accidents causés par les chaussées humides, glacées ou recouvertes de neige. Il est impossible d'empêcher votre auto de déraper rapidement quand il échappe soudainement à votre contrôle. Il suffit de perdre le contrôle une seconde pour avarier votre auto — et peut être pour vous blesser.

Pour un passage de 5.88 cents en tramway vous vous rendez en confort et en sûreté à votre destination. Cela vous coûte plusieurs fois plus cher en auto — et pour quel résultat?

SOYEZ SAGE — ECONOMISEZ EN REMISANT VOTRE AUTO DURANT L'HIVER.

La Cie des Tramways d'Ottawa

GRANDE

Partie de Cartes

Organisée par Mlle Blandine Potvin au profit de l'hospice

A L'HOSPICE SAINT-CHARLES

(entrée rue Cathcart)

LUNDI SOIR, 20 JANV., à 8 h. 30

Prix d'assistance: ½ tonne de charbon.

JEUDI SOIR, 8 H. 30

Glebe Collegiate

2me CONCERT TREMBLAY

LOTTE

LEHMANN

Soprano du Metropolitan "ARTISTE INCOMPARABLE"

Billets chez LINDSAY, à 10 hres. Mercredi. Par tél. R. 1580, de 10 h. à midi, et 7 à 9. $1.15 à $2.80. Taxe inc.

COKE OTTAWA

Toute la chaleur dont vous avez besoin, et à bas prix.

85, rue Principale, Hull—Sh. 2236

The OTTAWA GAS Co.

56, rue Sparks — Queen 5060

COMPAREZ NOS PRIX

POIRIER & FRÈRE

EPICERIE - BOUCHERIE

175, rue King Edward, angle St-André.

Livraison prompte. Téléphones: Rid. 6794 - Rid. 7271

Oranges de Californie sans pépins, spécial, samedi seulement. La douzaine 10c

FARINE Robin Hood — Sac de 7 livres 24c

Gelées, essences assorties, ... 6 paquets pour 25c
Miel brun, chaud. No 5 ... 39c
Sucre granulé ou fin, ... 10 livres pour 52c
Salade "Iceberg", la pomme, 5c

BOUCHERIE

Rôti boeuf de l'Ouest, haut côte ..... 2 livres pour 25c
Rôti Jeune Lard, épaule trimmée, la livre 17c
Saucisse et Boudin, toujours frais ..... 2 livres pour 25c
Lard tranché (Pork Chops), Spécial, la livre 20c
Agneau bien frais, fesse. La livre 25c
Devant, la livre 15c
Jambon à déjeuner (Breakfast Bacon), Spécial, la livre, 20c

Notre devise est: Bonne marchandise et bon poids.